



REPUBLIQUE DU NIGER
CABINET DU PREMIER MINISTRE
Secrétariat Permanent de la SRP



Atelier de consultation tripartite sur la mesure du travail décent au Niger

Le suivi de l'emploi et du travail décent dans la
Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la
Pauvreté (SDRP) au Niger

9-10-11 Août 2011
Grand Hôtel de Niamey

PLAN DE LA PRESENTATION

- ☐ Introduction
- ☐ I. Présentation sommaire de la SDRP
- ☐ II. Articulation SDRP et Politiques sectorielles
- ☐ III. Emploi et travail décent dans les axes stratégiques de la SDRP
- ☐ IV. OMD concourant à l'emploi et au travail décent
- ☐ Conclusion

INTRODUCTION

- ❑ La Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP) est adoptée en octobre 2007 pour couvrir la période 2008-2012.
- ❑ Elle constitue le cadre de référence pour la politique de développement économique, social et culturel du Niger.
- ❑ Elle est orientée vers l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à l'horizon 2015.
- ❑ **L'objectif global** assigné à la SDRP consiste à améliorer le bien être des nigériennes et des nigériens.
- ❑ **De manière spécifique**, il s'agit de réduire la pauvreté dans toutes ses dimensions et de réaliser l'ensemble des OMD

I. PRÉSENTATION SOMMAIRE DE LA SDRP

Elle est déclinée en 7 axes stratégiques :

- 1. La recherche d'une croissance forte, diversifiée, durable et créatrice d'emplois,**
2. L'accès équitable à des services sociaux de qualité
3. La maîtrise de la croissance démographique,
4. La réduction des inégalités et le renforcement de la protection sociale des groupes vulnérables,
5. Le développement des infrastructures,
6. La mise en place d'une gouvernance de qualité,
7. La mise en œuvre efficace de la stratégie.

I. PRÉSENTATION SOMMAIRE DE LA SDRP

Elle est orientée sur 14 cibles calées sur les OMD

- 1. Taux de croissance économique : au moins 7%/an,**
- 2. Taux de pauvreté des individus : 42%,**
3. Taux de malnutrition (insuffisance pondérale): **24%,**
- 4. Taux brut de scolarisation primaire : 94%,**
5. Taux d'alphabétisation des adultes : **45%** en veillant sur la **parité des sexes ;**
6. un taux de mortalité infanto juvénile de **108‰ ;**
7. un taux de mortalité maternelle de **200 pour 100.000** naissances vivantes ;

I. PRÉSENTATION SOMMAIRE DE LA SDRP

8. Taux de prévalence du VIH SIDA maintenu en dessous de **0,7%** ;
9. Taux d'accès à l'eau potable de **80%**,
10. Taux d'accès des ménages au service électrique **de 3%** dans les zones **rurales** et de **46%** dans les zones **urbaines**;
11. Taux de **35%** d'utilisation des moustiquaires imprégnés d'insecticides pour les enfants et les femmes enceintes ;
12. Indice synthétique de fécondité **de 6 enfants par femme** ;
13. Niveau de superficie des terres protégées au moins égal à **8%** du territoire national ;
14. Couverture des besoins nationaux en céréales **à 110%**.

I. PRÉSENTATION SOMMAIRE DE LA SDRP

Elle dispose également de 117 indicateurs qui permettent d'assurer le suivi évaluation de sa mise en œuvre .

Quatre 4 de ces indicateurs se particularisent sur l'emploi et le travail décent, il s'agit du :

- ◆ Taux de chômage,
- ◆ Taux de sous-emploi visible (% de la population ayant exercé moins de 40 heures dans la semaine),
- ◆ Taux d'investissement,
- ◆ Proportion des organisations paysannes fonctionnelles

II. ARTICULATION SDRP ET POLITIQUES SECTORIELLES

Objectifs du Millénaire pour le Développement

Stratégie Développement accélérée et de Réduction de la Pauvreté

**Stratégies sectorielles
(SDR, PDS, PDDE.PNE, ...)**

**Interventions du
gouvernement et des
partenaires**

**SDRP
OMD**

II. ARTICULATION SDRP ET POLITIQUES SECTORIELLES

- ❑ La SDRP est mise en œuvre au niveau des différents départements ministériels à travers les programmes et projets regroupés au sein de politiques et/ou stratégies sectorielles ou multisectorielles;
- ❑ Plus de 68 politiques et stratégies sectorielles ont été dénombrées dont la Politique Nationale de l'emploi (PNE)

III. EMPLOI TRAVAIL DÉCENT DANS LES AXES STRATÉGIQUES DE LA SDRP

L'emploi et le travail décent sont pris en compte au niveau des axes 1, 2, 4 et 6 à travers les points suivants :

- **Axe1: La recherche d'une croissance forte, diversifiée, durable et créatrice d'emplois :**
 - ☑ Le développement de grappes de croissance à haut potentiel et créatrices d'emplois ;
 - ☑ La promotion des pôles régionaux de développement;
 - ☑ Le renforcement de la compétitivité globale de l'économie nigérienne et la consolidation du cadre macroéconomique;
- **Axe 2 : L'accès équitable à des services sociaux de qualité:**
 - ☑ le document de la politique nationale de l'emploi,
 - ☑ la valorisation des ressources humaines et la formation technique et professionnelle,
 - ☑ La mise en place des activités à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO);
 - ☑ L'amélioration du cadre législatif et institutionnel relatif aux stratégies de promotion de l'emploi décent et au travail des enfants.

III. EMPLOI ET DU TRAVAIL DÉCENT DANS LES AXES STRATÉGIQUES DE LA SDRP

- **Axe 4 : La réduction des inégalités et le renforcement de la protection sociale des groupes vulnérables**
 - ☑ Le programme de protection sociale des enfants (devenue politique nationale de protection sociale);
 - ☑ Le programme de la formation et l'insertion professionnelle des jeunes;
 - ☑ la politique nationale du genre,
 - ☑ le conseil national de la jeunesse,
 - ☑ la protection sociale pour les personnes défavorisées (par la promotion sociale des personnes handicapées, promotion des AGR pour les famille démunies, promotion de l'emploi dans les secteurs structurés et non structurés).
- **Axe 6 : La mise en place d'une gouvernance de qualité :**
 - ☑ Le renforcement de la gouvernance politique, économique. Administrative et la participation sociale.

IV. OMD CONCOURANT À L'EMPLOI ET AU TRAVAIL DÉCENT

► On distingue 8 OMDs

- ❑ **Objectif 1: éliminer l'extrême pauvreté et la faim;**
- ❑ Objectif 2: assurer une éducation primaire pour tous;
- ❑ **Objectif 3: promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes;**
- ❑ Objectif 4: réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans;
- ❑ Objectif 5: améliorer la santé maternelle;
- ❑ Objectif 6: combattre le sida, le paludisme et d'autres maladies;
- ❑ Objectif 7: assurer un environnement durable;
- ❑ **Objectif 8: mettre en place un partenariat mondial pour le développement**

CONCLUSION

1. Emploi et du travail décent prise en charge par la SDRP à travers ses axes, ses indicateurs et ses cibles,
2. Définition des politiques spécifiques prenant en compte les questions d'emploi et de travail décent;
3. Emploi et du travail décent : facteur de stabilisation sociale, de relance de la productivité et du développement économique;
4. Préoccupation clairement exprimée par les nouvelles autorités à travers la Déclaration de Politique Générale du Premier Ministre et le Programme du Président de la République;
5. Elaboration d'une nouvelle Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) renforçant la place d'un travail décent.

**Je vous remercie
de votre attention**